

bien
Voir note inter-s.
pour consultation suite
31/11/90.

1

PROCES VERBAL

REUNION PREPARATOIRE ATELIERS REGIONAUX

IFD/NIGER/SENEGAL

OUAGADOUGOU 30 ET 31 OCTOBRE
1990

L'An 1990 et les 30 et 31 Octobre s'est tenue dans la salle de Conférence du CILSS à Ouagadougou, la réunion préparatoire des Ateliers sous-régionaux IFD/Niger et Sénégal.

La séance débute le Mardi 30 Octobre à 10 heures par des mots de bien venue du Directeur des Projets et Programmes du CILSS et de la coordinatrice régionale de l'UNIFEM.

Un ordre du jour préalablement établi par le CILSS et l'UNIFEM est remis aux participants (cf annexe 1).

IPD réagit tout de suite et justifie sa réaction ; une lettre en date du 4 Septembre adressée à l'UNIFEM s/c du CILSS aurait eu pour objet de prévenir l'UNIFEM du manque de disponibilité des cadres de l'IPD pour la période des 30 et 31 Octobre ; par conséquent, l'IPD demande que la chronologie des points inscrits à l'ordre du jour soit changée et que l'on commence par les aspects qui nécessitent sa présence.

L'UNIFEM s'excuse de ce contretemps en expliquant que la lettre en question n'est jamais parvenue à sa connaissance. Le CILSS non plus n'est pas au courant de cette correspondance.

Après cette première mise au point, la parole est donnée à l'IPD pour exposer les méthodes d'animation qu'il prévoit pour les ateliers.

I. ASPECTS PEDAGOGIQUES DES ATELIERS

L'IPD prend la parole et explique qu'en l'absence d'un certain nombre de préalables il lui est impossible de se prononcer et de surcroît en des délais aussi brefs.

Les préalables :

- Un acte juridique liant l'UNIFEM à l'IPD pour cette nouvelle prestation

- La définition claire des objectifs de formation des ateliers
- La définition du profil des participants aux ateliers
- La fixation du nombre de participants aux ateliers

En réponse aux conditions posées par l'IPD, L'UNIFEM fait d'abord savoir que les objectifs de formation sont définis dans le document de projet dont l'IPD est dépositaire depuis juin 1990. Néanmoins ces objectifs sont relus aux participants pour mieux les fixer dans la discussion :

1.1. But et objectifs des Ateliers

Le but des ateliers sous-régionaux est de poursuivre le dialogue instauré entre les responsables des organisations féminines, les planificateurs du développement, les institutions financières africaines et les agences de coopération afin d'élaborer et d'exécuter des projets et des programmes intégrant les priorités des femmes.

Les objectifs immédiats consisteront à :

1. promouvoir la participation active et effective des femmes à la planification du développement national dans la sous-région de la CEDEAO.
2. Promouvoir par la formation la capacité des planificateurs à incorporer les femmes dans la planification du développement national.
3. Former les responsables féminines aux techniques et compétences leur permettant de jouer le rôle de négociateur et d'avocat auprès des planificateurs du développement, des organismes nationaux et des agences extérieures de coopération.
4. Aider les planificateurs et les responsables féminines à mettre au point un cadre de développement national impliquant des stratégies de participation plus effective des femmes au développement.

Il est aussi rappelé que les ateliers comporteront chacun 2 phases :

- la première phase est une initiation axée sur les concepts de projets de plan d'action de plan de développement. Elle est adressée aux non spécialistes ONG et mécanismes nationaux d'IFD.
- la deuxième phase portera sur des échanges des propositions concrètes. Elle est adressée aux spécialistes: planificateurs, bailleurs de fonds.

L'UNIFEM continue en rappelant aussi que la participation aux ateliers est arrêtée de la manière suivante:

- Pour l'atelier du Niger 7 pays seront représentés ; ce sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, le Togo, la Mauritanie, le Niger.

- Pour l'atelier du Sénégal 6 pays seront représentés ; ce soient : la Côte d'Ivoire, le Mali, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, le Cap Vert, le Sénégal.

3 participants sont invités par pays pour la 1ère phase; 2 participants par pays pour la 2ème phase.

A ce niveau la délégation du Niger annonce que le Ministre des Affaires sociales de son pays avait eu à saisir l'UNIFEM pour l'informer de la participation à l'atelier de Maradi de 27 participants nigériens supplémentaires (cf liste Annexe 2.). La délégation précise tout de suite que la prise en charge de cet effectif additionnel est assurée par le gouvernement nigérien (cf liste en annexe 2)

Cela porte le nombre total des participants à l'atelier de Maradi à :

- 52 pour la 1ère phase
- 69 pour la 2ème phase

Cette annonce du Niger a entraîné de nombreuses objections en termes de :

- qualité de la prestation suite à l'insuffisance de l'équipe d'animation
- Coûts supplémentaires sur le budget initial de l'atelier.

Il est alors demandé à la délégation du Niger de voir dans quelle mesure il lui est possible de réduire ces effectifs, ou alors de ne faire participer les 27 personnes supplémentaires qu'à une seule phase de l'atelier.

Mais la délégation du Niger rétorque que le rapprochement de la date qui est déjà intervenue dans la tenue de l'atelier a provoqué des perturbations dans le calendrier des rencontres nationales et internationales dans son pays.

D'autre part la délégation du Niger fait savoir que la participation des 27 personnes supplémentaires à l'atelier de Maradi entre dans le cadre de la politique Nigérienne d'Intégration des Femmes au Développement, et que de toute façon, changer des dispositions prises au niveau étatique était au-dessus de ses compétences.

*à identifier
ou faire savoir*

Des propositions sont alors faites en vue de trouver des solutions à cette situation d'effectifs élevés incompatibles avec les principes pédagogiques envisagés au départ pour les ateliers. Entre autres solutions il est proposé :

- d'abord d'organiser plutôt 2 ateliers au Niger. L'atelier International de Maradi pourrait se dérouler tel que prévu au départ, mais il serait suivi d'un atelier national destiné aux 27 participants supplémentaires proposé par le Ministère. Ce 2ème atelier reposerait sur le principe de démultiplication des connaissances acquises lors du 1er atelier.

A cette proposition, la représentante des Pays Bas propose ses services pour assister le Niger dans l'identification de ses besoins pour ce 2e atelier, et même pour rechercher les financements afférents à la tenue de ce 2ème atelier.

- Ensuite d'augmenter le nombre des encadrateurs et de scinder les participants en groupes d'une dizaine de personnes environ.

Cette proposition agréée au Niger qui affirme qu'il est possible de trouver sur place des planificateurs pour compléter l'équipe d'encadrement de l'IPD.

L'IPD reconnaît que dans ces conditions il est possible de maintenir les effectifs du Niger, mais exige néanmoins que les objectifs énumérés plus haut soient modifiés. Il se justifie en disant que n'ayant pas de garantie sur la qualité pédagogique de l'encadrement recruté sur place, il voudrait que les objectifs soient moins ambitieux pour éviter que son image de marque ne soit ternie par des prestations au rabais compte tenu de l'effectif pléthorique.

Il est alors demandé à l'IPD d'estimer ses besoins en personnel d'encadrement supplémentaire et de faire une estimation des coûts. Suite à cette requête un document est produit dans l'après-midi par l'IPD faisant état des besoins en personnel et des coûts d'encadrement correspondants (cf Annexe 4.).

Des débats il ressort que les coûts supplémentaires pour l'encadrement n'excéderont pas 3 millions de FCFA.

à proposer pour le 2e atelier

La représentante des Pays Bas interrogée sur la prise en charge de ces couts additionnels déclare qu'il ne lui est pas possible d'obtenir auprès de son institution une somme semblable en si peu de temps.

Pour conclure sur cette question des effectifs, le Sénégal interrogé déclare qu'à son niveau il n'y a pas de changement fondamental, mais afin de mettre l'accent sur la participation des femmes, deux organisation féminines seront invitées en plus ; ce qui majore de 2 ou 3 le nombre total des participants.

L'Assemblée ne trouve pas d'inconvénient majeur à cette augmentation (cf liste participants Sénégalais Annexe 3.).

Pour appuyer son équipe à l'atelier de Dakar, l'IPD propose de contacter le Directeur du Plan du Sénégal pour voir dans quelle mesure il pourrait prêter ses services.

Il serait aussi possible de recruter les deux participants sénégalais à la réunion de Ouagadougou pour l'encadrement.

L'UNIFEM émet des réserves quant à cette dernière éventualité, car ces recrutements devront se faire dans la fourchette de l'enveloppe budgétaire votée pour l'atelier pour être possible.

Les représentants du Sénégal déclarent aussi qu'il leur sera difficile d'assurer l'encadrement de l'atelier s'il n'y a pas d'incidence financière, car il y a une grande différence entre être membre du comité d'organisation et être membre de l'équipe d'encadrement.

Les deux délégations du Sénégal et du Niger demandent que les objectifs de formation, soient mieux précisés parce qu'ils sont un peu vagues, et que dans leur formulation on remplace le terme formation par initiation.

à identifier et informer
Oui

+ CT. 2000
et F. 1000

+ 3 autres éventuels.

Oui

Oui

L'étude et la redéfinition précise des objectifs, compte tenu des nouvelles données est laissée à l'initiative de l'IPD qui revient le 2e jour de la réunion avec des propositions que l'Assemblée adopte. Le document présentatif des objectifs et sous objectifs de la formation sera annexé au contrat de travail entre l'IPD et l'UNIFEM.

Des exercices de simulation susceptibles de retenir l'attention de tous pourraient être organisés.

En ce qui concerne l'utilisation des études préparatoires et des rapports nationaux, il est convenu que :

i. Un résumé de 5/7 pages de ces documents serait préparé et distribué aux participants ;

ii. Une présentation orale suivie de discussion (1 à 2 heures) serait faite de la synthèse des rapports sur l'IFD/ Programme gaz à Maradi par la consultante du Niger et une consultante du Burkina et à Saly Portudal par la consultante du Sénégal

iii. Les études préparatoires et les rapports de pays seraient exploités par l'équipe des formateurs pour alimenter les travaux

iv. Les participants nationaux utiliseront le contenu des rapports préparés des pays pour intervenir dans les débats. aucune présentation systématique de rapport n'aura lieu.

Enfin l'IPD précise que l'atelier comportera un aspect théorique et un aspect pratique.

L'exposé des objectifs et sous objectifs de formation par l'IPD soulèvent deux questions essentielles :

- Comment définir les formes et domaines de participation des femmes ?

- Ne serait-il pas possible de dégager un modèle type de processus d'intégration des femmes à la planification ?

à identifier

*à préparer pour
C.I.L. le 6 mai
dans l'après-midi*

Les réponses suivantes sont données :

- les formes et domaines de participation des femmes seront définies par les femmes elles mêmes lors de l'atelier ; les études et rapport de pays fourniront aussi des éléments de travail.

- La solution du modèle type n'est pas pertinente car les pays ont déjà des cadres nationaux de programmation.

L'objectif visé étant la prise en compte la plus adéquate possible des femmes, le mieux sera d'élaborer des cas de figure.

D'autre part, il est recommandé que compte tenu de nombreux facteurs de blocage rencontrés dans l'exécution des plans nationaux, il serait opportun que l'IPD puisse proposer des alternatives au pays en termes de cadre de réflexion. A cet égard et conformément au document du projet, un guide mettant en évidence les éléments et niveau de blocage serait élaboré et remis au PNUD pour transmission aux pays afin qu'un poids supplémentaire soit apporté au suivi des recommandations résultant des ateliers.

Ici l'UNIFEM rappelle aussi ses priorités qui devront également être prises en compte :

- Ce sont :
- La sécurité alimentaire
 - L'entrepreneuriat féminin
 - La prise en compte des femmes dans la macro et micro planification

Enfin pour terminer sur l'aspect pédagogique des ateliers, l'IPD précise que seulement 20 unités de temps (une unité de temps correspondant à une journée), pourront être consacrés à l'atelier de Maradi, compte tenu du fait que la matinée du lundi 12 Novembre et l'après midi du vendredi 23 Novembre seront respectivement prises par les séances d'ouverture et de clôture de l'atelier.

La répartition des unités de temps se feront de la manière suivante :

- 12 unités de temps pour la 1ère phase
- 8 unités de temps pour la 2e phase

II. ASPECT MATERIEL ET LOGISTIQUE DES ATELIERS

2.1. Atelier de Maradi

La date retenue : 12 - 24 Novembre 1990

Le Programme Global

- . Vendredi 9 novembre 1990 : Départ sur Maradi (Encadreurs et Comité d'organisation)
- . Dimanche 11 Novembre 1990: Départ sur Maradi (participants phase 1. et délégation officielle)
- . lundi 12 Novembre 1990 : 9 h ouverture officielle de l'atelier
- . Dimanche 18 Novembre 1990: Visite des sites
Arrivée participants phase 2.
- . Vendredi 23 Novembre 1990: Clôture officielle
Départ participants
- . Samedi 24 Novembre 1990 : Excursion Nigéria pour ceux qui sont intéressés
- . Dimanche 25 Novembre 1990: Départ de tous les participants.

Le Transport

Le Comité d'organisation dispose de :

- 2 cars
- 3 Toyota Land Cruiser
- 2 Véhicules légers
- 3 Voitures officielles

La Couverture médiatique

Les contacts sont pris.

L'aspect Santé

Il y a une pharmacie populaire à Maradi et des contacts seront pris avec un médecin.

La Restauration

Il y a des restaurants pour les participants étrangers et des dispositions sont prises pour les Nigériens.

Les Documents

Ils sont prêts mais demandent à être finalisés. L'UNIFEM se charge d'examiner les documents au préalable.

Enfin, le Niger demande que la liste des participants effectifs et notamment celle des officiels soit disponible le plus tôt pour éviter les désagréments.

2.2. L'Atelier du Sénégal

La date retenue : 10 - 22 Décembre à Saly Portudal

Le Sénégal pose une question préalable à savoir si le budget de l'atelier est déjà adopté : l'UNIFEM répond que oui.

La Couverture médiatique

Les contacts sont pris mais ils seront réactualisés.

L'aspect Santé et restauration

Il n'y a pas de problème à ce niveau car Saly Portudal est un complexe disposant de toutes les infrastructures.

Transport et Accueil

Le Ministère délégué chargé de la Condition de la Femme et de l'Enfant ne dispose pas d'un parc automobile ; des contacts seront donc pris à d'autres niveaux. L'UNIFEM pourra mettre à la disposition du Comité d'organisation un véhicule, un chauffeur, 2 agents pour l'accueil à l'aéroport.

Choix des hôtels

Novotel est déjà retenu, mais Palm Beach semble offrir de meilleures conditions de travail. une comparaison des couts sera faite avant d'opter définitivement entre les 2 hôtels.

Excursion

Plusieurs possibilités s'offrent :

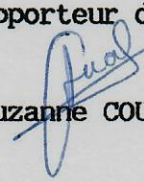
- Visite des alentours de M'Bour dont l'expérience en matière de planification locale peut être retenue comme cas type.
- Une sortie sur Gorée ou sur la Gambie si le budget le permet

Enfin les participants à la réunion demandent que le taux de perdiem soit élevé à 30 000 FCFA pour l'atelier de Maradi, et que ces taux différents soient pratiqués pour Niamey et Maradi.

L'UNIFEM promet de revoir le budget sous l'angle des nouvelles suggestions sous réserve de rester dans les limites des prévisions déjà faites.

La séance est levée le Mercredi 31 Octobre 1990 à 12 h 30 mn.

Le Rapporteur de Séance


Mme Suzanne COULIBALY

ANNEXE 1.

REUNION PREPARATOIRE ATELIERS SOUS-REGIONAUX
IFD/NIGER ET SENEGALOUAGADOUGOU, LES 30 ET 31 OCTOBRE 1990
-----PROJET D'ORDRE DU JOUR
-----I. EXAMEN DE L'EXECUTION DES TACHES

- 1.1. Etat d'avancement de la consultation des 2 études
- 1.2. Réaction des Etats Membres (Liste des participants)
- 1.3. Finances
- 1.4. Dates des ateliers

II. PREPARATION DES ATELIERS

- Budget /atelier
- Organisation de l'atelier
 - . Matériel et logistiques
 - * Excursion
 - * Lieux de rencontres
 - * Couverture médiatique
 - * Santé
 - * Voyages
 - * Accueil
 - * Réservation
 - * Restauration
 - * Transport
 - . pédagogique - Documents
 - . Finances
 - * Gestion CILSS
 - * Perdiem personnel de soutien
 - . Tenues des ateliers
 - * Ordre du Jour
 - * Calendrier de travail
 - * Programme

III. DIVERS

ANNEXE 2.

LISTE DES INSTITUTIONS ET PERSONNALITES NIGERIENNES
INVITEES A L'ATELIER DE MARADI

- Conseil National de Développement (CND)
- Direction des Etudes et de la Programmation (MAS/PF)
- Directrice Départementale de la Condition Féminine du
Ministère des affaires Sociales et de la Promotion Féminine
(MAS/PF)
- Association des Femmes du Niger (AFN)
- Secrétaire Générale des Bureaux Départementaux de l'AFN
- Union des Femmes enseignantes du Niger
- union des Femmes Commerçantes du Niger
- IRED (ONG)
- SDID (ONG)
- Solidarité Canada Sahel
- Points focaux

- . Ministère de Affaires Economiques

- . Ministère Hydraulique et environnement

- . Assemblée Nationale

ANNEXE 3.

LISTE DES INSTITUTIONS ET ONG SENEGALAISES
INVITEES A L'ATELIER DE DAKAR

MINISTERES

- Ministère délégué chargé de la Condition de la Femme et de l'Enfant
- Ministère délégué à l'économie, aux Finances et au Plan
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère du Développement Rural

- *Secrétariat du CILSS* -

ASSOCIATIONS FEMININES

- Fédération Nationale des Groupements Féminins
- Fédération des Associations Féminines du Sénégal
- Une Représentante des ONG

- *G I E "N Das ly": Mrs Fatoumata K*